## NOIR D'ABSINTHE

## Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros

Siège social: 8 Allée Jacques Cartier, 35000 RENNES 835 370 859 RCS RENNES

## PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 21 DECEMBRE 2020

Le vingt-et-un décembre 2020, A 16 heures,

Madame Morgane STANKIEWIEZ, demeurant 8 Allée Jacques Cartier, 35000 RENNES,

Agissant en qualité d'associée unique de la société NOIR D'ABSINTHE sus-désignée,

A pris les décisions suivantes relatives à la rémunération de la Présidente :

L'associée unique décide de ne pas rémunérer Madame Morgane STANKIEWIEZ pour ses fonctions de Présidente de la Société NOIR D'ABSINTHE, et ce jusqu'à la fin de l'année 2020, et constate par conséquent que sa rémunération relative à l'année 2020 est égale à zéro.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidente.

Morgane STANKIEWIEZ Présidente